



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au



20 janvier 2016

ISS 2014 des A/A+ du Cerema

Suite à la commission indemnitaire du 14 octobre 2015, la SG/DRH du Cerema a fourni à ses membres, le 14/01/2016, les fichiers des coefficients individuels d'ISS mis à jour, La SG/DRH n'a pas daigné examiner d'autres situations que les 25 cas qu'elle a identifiés sur son critère :

« **Coefficient, inférieur à la moyenne, n'ayant pas évolué depuis 3 exercices au moins** ».

Ainsi, seulement **6 ITPE** ont été « réévalués » (à peine 1%) et **8 « Divis »** (env. 4%), soit un total de 14.

Nombre dérisoire, car le nombre de réévaluations pouvait être au moins 6 fois plus élevé !

Sur les 25 cas examinés, 11 agents restent donc sur le carreau, malgré les marges disponibles, surtout pour des ITPE 1° niveau.

Ces critères unilatéraux de la SG/DRH du Cerema ne conduisent donc qu'à une réévaluation bien en deçà des demandes de l'ensemble des Organisations Syndicales et à une **inégalité de traitement** avec les collègues des autres services du MEDDE qui respectent la cible de 1.01.

La Cfdt: vous livre ses tableaux synthétiques ci-après avec les **précautions** suivantes :

* Les listes fournies comportent quelques lacunes, mais de nombreux doublons car des agents ont pu passer, en cours d'année 2014, au 7° échelon d'ITPE ou IDTPE ou IC2 ou IC1. Le **nombre** réel d'agents est donc inférieur au nombre de lignes, ce qui ne simplifie pas l'analyse, surtout quand les temps de présence sont plus ou moins fort.

** Pour éviter de donner des moyennes sur des échantillons faibles, sur les Divis et IC, nous ne vous livrons que le résultat « global Cerema » et non le détail par DT. En effet, les effectifs des IC sont très rarement supérieurs à 10.

Ci-contre, rappel sur le « coefficient de grade », dit « nombre de points d'ISS ».

ITPE	ITPE7+	IDTPE	IDTPE+	ICTPE2	ICTPE1
28	33	43	51	56	63

La valeur du point d'ISS reste à 361.90 € depuis 2009 ! (p.m. 360.10 € en 2008 !).

Quelques enseignements pour les ISS des ITPE (1° niveau) :

CMI moy ISS 2014			Direction	nombre* d'ITPE			ratio d' itpe7+
itpe1-6	itpe7+	Tous		itpe1-6	itpe7+	Total	
1.012	1.031	1.021	DTecEMF	13	14	27	52%
0.976	1.008	0.983	DTecITM	48	12	60	20%
1.009	1.013	1.011	DTecTV	24	35	59	59%
0.996	1.022	1.010	DTerCE	42	44	86	51%
0.975	1.037	0.996	DTerEst	39	19	58	33%
0.985	1.117	1.009	DTerIdF	27	6	33	18%
1.000	1.020	1.010	DTerMed	31	30	61	49%
0.984	1.062	1.011	DTerNC	32	18	50	36%
0.993	1.041	1.013	DTerNP	23	16	39	41%
0.985	1.047	1.011	DTerOuest	24	17	41	41%
0.998	1.021	1.010	DTerSO	22	24	46	52%
>> 1.01			Siège	2	3	5	60%
0.990	1.030	1.007	Cerema	327	238	565	42%

Ratio itpe7+ : ITPE « anciens »
(>= 7° échelon ; 33 points d'ISS)

La moyenne des coefficients des « jeunes » ITPE (échelons 1 à 6 ; 28 points d'ISS) est inférieure de 4% à celle des plus anciens, soit près d'un « pas de 0.05 » d'écart.

CMI : Coefficient de Modulation Individuel

ISS des ITPE (suite)

- **A l'échelle du Cerema**, après « réévaluation », la moyenne progresse de façon microscopique : elle passe de 1.0065 à 1.0070 mais reste inférieure à la cible de 1.0100.
- Le ratio d'ITPE « anciens » (au-delà du 7° échelon avec 33 points d'ISS) est très faible à 20% à la **DTecITM** et à la **DTerIdF**, ce qui traduit bien leurs difficultés de « fidélisation ».
 - La **DTerIdF**, est peu éloignée de la cible, malgré son faible ratio d'ITPE « anciens ».
 - La **DTecITM** est dans une situation très injuste, à tous points de vue.
- Les ITPE **DTecITM** et **DTerEST** sont très en-dessous de la cible de 1.01. En quelque sorte, ils « subventionnent » tous les autres, mais surtout ceux de **DTecEMF**, **DTerNP** et **Siège**.
- Un « bon point » à la **DTecTV**, proche de la cible et sans inégalité entre « jeunes » et « anciens ».

Quelques enseignements pour les ISS des I(D-C)TPE (2° et 3° niveaux) :

CMI moy 2014	Direction	nombre** d'I(D-C)TPE			ratio d'IC
		Divi	Chef	Total	
1.009	DTecEMF	14	3	17	18%
1.031	DTecITM	8	12	20	60%
1.005	DTecTV	22	8	30	27%
1.007	DTerCE	29	13	42	31%
0.996	DTerEst	18	6	24	25%
1.020	DTerIdF	8	2	10	20%
1.012	DTerMed	26	9	35	26%
1.012	DTerNC	10	5	15	33%
1.013	DTerNP	19	7	26	27%
1.016	DTerOuest	21	5	26	19%
0.994	DTerSO	13	6	19	32%
1.011	Siège	6	5	11	45%
1.010	Cerema	194	81	275	29%

A l'échelle du Cerema, la moyenne des coefficients des « Divis » est inférieure de 8% à celle des « Chefs », qui tirent plutôt bien leur « épingle du jeu » indemnitaire

CMI moy ISS 2014		
Divis	Chefs	ensemble
0.989	1.059	1.010

Les coefficients très faibles attribués aux « principaux » en sont une des explications.

- **Après « réévaluation »**, la moyenne à l'échelle du Cerema passe donc de 1.0064 à 1.0098 ; il en manque peu pour atteindre 1.0100. La SG/DRH a donc relativement mieux servi les A+ que les A.
- **Le ratio d'IC** est très variable d'une direction à une autre.
 - en « tête », la DTec **ITM**, devant le **Siège**.
 - en « queue », la DTec **EMF** et les DTer **IDF** et **Ouest**.

Cfdt: notre position sur les ISS des ITPE

Au Cerema, on constate que la SG/DRH a fait le double choix :

- de faire des économies sur les versements indemnitaires, en restant en dessous de la moyenne ;
- de favoriser les A+ par rapport aux A et les « A++ » par rapport aux A+.

Au MEDDE, le corps des ITPE connaît une **gestion très élitiste**. Certains y appliquent en quelque sorte la politique économique dite du « **ruissellement** », à savoir qu'en tirant une minorité vers le haut et en la favorisant financièrement, cela finit par profiter à la grande masse en dessous.

Pour le régime indemnitaire, le fait d'attribuer des coefficients individuels plus élevés, aux grades dotés du plus de points d'ISS, conduit certes à dépenser un peu plus de montant indemnitaire, mais au détriment des plus jeunes qui ont pourtant des revenus plus faibles. Solidarité générationnelle inversée...

La **Cfdt** invite tous les agents - qui pensent que leur manière de servir mérite mieux que le coefficient qui leur a été attribué - à **déposer un recours** auprès de leur direction et surtout à demander des explications motivées à leur hiérarchie lors des prochains **entretiens professionnels**.

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS